

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 1<sup>er</sup> avril 2025 à 19 h 30  
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

---

**PRÉSENCES :**

Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Richard BÉLANGER, Conseiller d'arrondissement  
Madame Danielle MYRAND, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement  
Monsieur Doug HURLEY, Maire d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Alexandre HÉROUX, Coordonnateur à la sécurité publique  
Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics  
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement  
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement  
Madame Marie-Claude OUELLET, Directrice de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens  
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur de l'aménagement urbain et de la Sécurité publique

Monsieur Sébastien LAURIN, Commandant du poste de quartier 3 au Service de police de la Ville de Montréal.

---

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

---

**10 - Ouverture de la séance**

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 30.

---

**CA25 28 036**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève du mardi 1<sup>er</sup> avril 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

10.02

---

**10 - Annonces du maire**

Le maire souhaite la bienvenue à la séance du conseil d'arrondissement et invite les conseillers-ères à se présenter.

Il débute en abordant la question de la congestion sur le pont Jacques-Bizard. Il admet qu'il y a un réel problème et l'explique notamment en raison d'un récent changement de configuration des voies sur le pont. Il poursuit en mentionnant que des agents du poste de quartier 3 ainsi que la sécurité publique de l'arrondissement ont été appelés en renfort pour gérer la circulation pour amener une certaine fluidité.

Ensuite, il fait un état de la situation de la crue des eaux. Il informe que l'arrondissement a reçu des sacs de sables et recevra des pompes. Toutefois, l'installation des mesures de protection n'a pas encore été effectuée. À ce sujet, il cède la parole au directeur des travaux publics, monsieur Trevor Lane, pour expliquer deux graphiques présentés aux citoyens, l'un sur le débit d'eau au barrage de Carillon et un second sur le suivi hydrologique à la station du Lac des Deux-Montagnes.

Finalement, il termine sur la question du nettoyage des rues et informe les citoyens que les appareils sillonneront les rues à la fonte des neiges, dès l'arrivée des températures plus clémentes.

---

## 10 - Annonces - sécurité publique, affaires policières et vie communautaire

Le maire d'arrondissement cède ensuite la parole à monsieur Laurin, commandant du poste de quartier 3 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Le commandant fait un retour sur l'embouteillage sur le pont causé par le changement de configuration des voies. Il informe l'assemblée que des modifications seront apportées dès le lendemain à l'heure de pointe du matin pour assurer une meilleure fluidité de la circulation. Il rappelle que le Service de police et la sécurité publique de l'arrondissement travaillent de concert sur ce dossier. D'ailleurs, le commandant cède la parole au coordonnateur de la sécurité publique pour préciser les améliorations qui seront apportées le lendemain.

En matière de sécurité routière : Il signale la réalisation de 90 opérations de sécurité routière au cours des mois de février et mars au cours desquelles, plus de 2000 contraventions ont été émises ainsi que plusieurs avertissements qui ont été donnés.

Du 17 au 23 mars dernier, avait lieu la deuxième Semaine québécoise de la prévention de la conduite avec les facultés affaiblies; les policiers ont procédé à une arrestation et au contrôle de 50 conducteurs. S'est également tenue au cours du mois de mars, une Opération motoneige.

En matière de criminalité, il relate deux opérations menées en concertation avec des équipes des enquêtes de l'ouest en matière d'armes à feu, de possession et trafic de stupéfiants. Au cours de ces opérations, des saisies ont été réalisées ainsi que des arrestations.

Dans une autre affaire de vols qualifiés dans les commerces de l'ouest de l'île, un suspect a également été arrêté.

Volet communautaire : les agents ont poursuivi des présentations dans les écoles sur la sensibilisation à la cybercriminalité, au vol à l'étalage et ses conséquences et ont aussi évalué les connaissances des élèves sur le savoir-être et la notion du consentement, par le biais de *l'Examen du commandant*.

Il termine en faisant mention de la participation des policiers du PDQ 3 au *Jeux de la rue* pendant la semaine de relâche.

Le maire invite les membres du conseil ainsi que les citoyens à intervenir sur les questions policières et la sécurité publique.

La conseillère d'arrondissement, Mme Suzanne Marceau demande des précisions sur les entraves à la circulation à l'angle des boulevards Jacques-Bizard et Gouin et la communication avec le Cégep Gérald-Godin.

Aucun citoyen ne manifeste le désir d'intervenir.

---

## 10 - Période de questions du public

Début : 19 h 55

Patricia McIntyre

Offre de location de sa résidence pendant la  
*Coupe des présidents* – amende du  
gouvernement du Québec

Serge Gagné

Vitalité économique de l'arrondissement

Fin : 20 h 20

---

## 10 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question.

---

### CA25 28 037

**Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mardi 11 mars 2025.**

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Doug HURLEY

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mardi 11 mars 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.07 1259452008

---

### CA25 28 038

**Prendre acte des procès-verbaux et des comptes rendus des comités de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève**

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme du mardi 18 février 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.08 1259452009

---

**CA25 28 039**

**Accorder un contrat à Terrassement technique Sylvain Labrecque inc. pour l'achat, la plantation et l'entretien d'arbres sur le domaine public, en bordure de rues et dans les parcs et les espaces verts de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Dépense totale de 241 384,26 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 25-20838 (6 soumissionnaires).**

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

1. D'accorder un contrat à Terrassement Technique Sylvain Labrecque inc. pour l'achat, la plantation et l'entretien d'arbres sur le domaine public, en bordure de rues et dans les parcs et les espaces verts de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève – Dépense totale de 241 384,26 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 25-20838 (6 soumissionnaires).
2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1255880004

---

**CA25 28 040**

**Accorder un contrat à Construction Larotek inc. pour des travaux de réfection de trottoirs et bordures à l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Dépense totale de 453 438,24 \$ taxes et contingences incluses (contrat : 394 294,12 \$ + contingences (15%): 59 144,12 \$) - Appel d'offres public # 2025-02 (7 soumissionnaires). Autoriser un montant total incident de 116 268,70 \$ incluant les taxes et 10% de contingences pour services professionnels de surveillance des travaux et contrôle qualité des matériaux.**

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

1. D'accorder à Construction Larotek inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de réfection de trottoirs et de bordures à l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 394 294,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public (# 2025-02);
2. D'autoriser une dépense de 59 144,12 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3. D'autoriser un montant total incident de 116 268,70 \$ incluant taxes et 10% de contingences pour services professionnels de surveillance des travaux et contrôle qualité des matériaux.
4. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1250543003

---

**CA25 28 041**

**Autoriser l'augmentation du budget contingent d'un montant de 30 465 \$ taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Excavation Gemco (9396-8154 Québec inc) pour des travaux d'installation et de raccordement de 6 abreuvoirs à différents endroits dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA24 28066) majorant ainsi le montant du budget contingent de 47 236,44 \$ (15% contingences initiales) à 77 701,44 \$, taxes incluses - Appel d'offres public # 2024-03.**

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Doug HURLEY

Et résolu :

1. D'autoriser l'augmentation du budget contingent d'un montant de 30 465 \$ taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Excavation Gemco (9396-8154 Québec inc) pour des travaux d'installation et de raccordement de 6 abreuvoirs à différents endroits à l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Montant contingent total de 77 701,44 \$ (contingences initiales (15%): 47 236, 44 \$) - Appel d'offres public # 2024-03;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1250543004

---

**CA25 28 042**

**Octroyer une contribution financière de 2 450 \$, toutes taxes incluses, au Regroupement des éco-quartiers, en appui au projet de Patrouille verte, pour l'année 2025.**

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

1. D'octroyer une contribution financière de 2 450 \$, taxes incluses, au Regroupement des éco-quartiers, en appui au projet de Patrouille verte, pour l'année 2025;
2. D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1255880005

---

**CA25 28 043**

**Octroyer des subventions au montant maximum de 13 075 \$ pour l'année 2025 aux organismes accrédités conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.**

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

*Le conseiller d'arrondissement monsieur Alain Wilson, déclare avoir un intérêt dans ce dossier, il s'abstient de participer aux délibérations et de voter sur cette question.*

- D'octroyer des subventions au montant maximum de 13 075 \$ à des organismes œuvrant dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, tel que recommandé par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens pour l'année 2025;

- D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.05 1259350003

---

#### **CA25 28 044**

**Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés, pour la période du 1er au 28 février 2025, en vertu du règlement CA28 0074.**

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés, pour la période du 1er au 28 février 2025, en vertu du règlement CA28 0074.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1259452010

---

#### **CA25 28 045**

**Entériner l'achat de 5 billets pour la participation du cabinet de l'arrondissement au Spectacle-Bénéfice 2025 de la salle Pauline-Julien ainsi que l'achat d'un billet pour la participation du maire d'arrondissement au gala San Valentino de l'association italo-canadienne de l'ouest de l'île de Montréal inc. - Montant total de 1 190 \$ - Budget de fonctionnement.**

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Doug HURLEY

Et résolu :

D'approuver l'achat de 5 billets pour la participation du cabinet de l'arrondissement au spectacle-bénéfice 2025 de la salle Pauline-Julien ainsi que l'achat d'un billet pour la participation du maire d'arrondissement au gala San Valentino de l'association italo-canadienne de l'ouest de l'île de Montréal inc. - Montant total de 1 190 \$ - Budget de fonctionnement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1256983002

---

**CA25 28 046**

**Approuver et payer le surplus d'heures facturées par le Complexe sportif Saint-Raphaël, pour l'utilisation des Gymnases A et B, soit 170 heures utilisées par l'arrondissement, pour soutenir l'offre de services sportive et récréative des citoyennes et citoyens de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024, pour une somme totale de 10 777,53 \$, taxes incluses, le tout conforme au contrat de fourniture de services en vigueur.**

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

- D'approuver et payer le surplus d'heures facturées par le Complexe sportif Saint-Raphaël, pour l'utilisation des Gymnases A et B, soit 170 heures utilisées par l'arrondissement, pour soutenir l'offre de services sportive et récréative des citoyennes et citoyens de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024, pour une somme totale de 10 777,53 \$, taxes incluses, le tout conforme au contrat de fourniture de services en vigueur;
- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1259350004

---

**CA25 28 047**

**Adopter un règlement autorisant un emprunt, pour les trois premières années du programme décennal d'immobilisations, soit pour les années 2025 à 2027, pour le financement d'un montant de 1 281 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement et de réaménagement de divers parcs de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Règlement 0825-001**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par le maire d'arrondissement monsieur Doug Hurley, de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de règlement 0825-001 intitulé: « Règlement autorisant un emprunt de 1 281 000 \$ pour le financement de travaux d'aménagement et de réaménagement de parcs », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.01 1258522001

---

**CA25 28 048**

**Adopter un règlement autorisant un emprunt, pour les trois premières années du programme décennal d'immobilisations, soit pour les années 2025 à 2027, pour le financement d'un montant de 4 500 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection routière (Programme de réfection routière) - Règlement 0825-002.**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par le maire d'arrondissement monsieur Doug Hurley, de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de règlement 0825-002 intitulé: « Règlement autorisant un emprunt de 4 500 000\$ \$ pour le financement des travaux de réfection routière », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.02 1258522002

---

**CA25 28 049**

**Adopter un règlement autorisant un emprunt pour le financement d'un montant de 3 000 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection et de protection des bâtiments de l'arrondissement – Règlement 0825-003.**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par le maire d'arrondissement monsieur Doug Hurley, de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de règlement 0825-003 intitulé: « Règlement autorisant un emprunt de 3 000 000 \$ pour le financement des travaux de réfection et de protection des bâtiments », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.03 1258522003

---

**CA25 28 050**

**Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre la construction d'un bâtiment d'utilité publique à l'adresse sise au 555, boulevard Chevreumont correspondant au lot 4 589 153 du cadastre du Québec.**

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, la construction d'un bâtiment d'utilité publique à l'adresse sise au 555, boulevard Chevreumont correspondant au lot 4 589 153 du cadastre du Québec avec les matériaux suivants :

Brique en appareillage de teinte rouge foncé posé en panneresse et en boutisse de la brique bowerstonm flint ridge blend ou similaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1257905003

---

**CA25 28 051**

**Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 1071, rue Saint-Roch correspondant au lot numéro 4 590 053 du cadastre du Québec.**

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 1071, rue Saint-Roch correspondant au lot numéro 4 590 053 du cadastre du Québec, avec les matériaux suivants :

- Revêtement de vinyle horizontale, couleur Mocha;
- Revêtement de vinyle horizontale, couleur Espresso;
- Toiture en bardeau d'asphalte commercial brun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.05 1259606005

---

#### CA25 28 052

**Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 1963, chemin du Bord-du-Lac correspondant au lot numéro 4 589 735 du cadastre du Québec.**

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 1963, chemin du Bord-du-Lac correspondant au lot numéro 4 589 735 du cadastre du Québec, avec les matériaux suivants :

- Revêtement de fibrociment 4 ¼ ", pierre des champs : James Hardie couleur beige ;
- Revêtement de brique de 8 " de Brampton brique modèle « RED SMOOTH » ;
- Toiture en bardeau d'asphalte « Mistique 42 " » couleurs deux tons « Ardoise Antique » ;
- Fenêtres contemporaines en PVC de couleur blanche ;
- Double porte d'entrée en acier de couleur blanche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.06 1259606006

---

#### CA25 28 053

**Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée de deux (2) étages avec garage intégré à l'adresse sise au 509, chemin Monk correspondant au lot numéro 4 589 267 du cadastre du Québec.**

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, la construction d'une résidence unifamiliale isolée de deux (2) étages avec garage intégré à l'adresse sise au 509, chemin Monk correspondant au lot numéro 4 589 267 du cadastre du Québec, avec les matériaux suivants :

- Revêtement de brique de construction « DE RINOX:LIMA, COULEUR BLANC AMANDE » ;
- Revêtement de brique de construction « DE RINOX:LIMA, COULEUR GRIS GLACÉ » ;
- Revêtement d'aluminium « MAC METAL ARCHITECTURAL LE MODÈLE HARRYWOOD, COULEUR TECK » ;
- Revêtement MURAL EN BOIS « COMPOSITE CANNELÉ NexTechWood, COULEUR TECK PÉROUVIEN » ;
- Toiture en bardeau d'asphalte « DYNASTY NOIR GRANIT » ;

- Fenêtres, porte d'entrée et portes de garage « CADRE HYBRIDE (CERTIFIÉ ENERGY STAR), COULEUR NOIRE » ;
- Marquise fini en revêtement d'aluminium vertical couleur noir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.07 1259606007

---

#### **CA25 28 054**

**Autoriser l'occupation du domaine public, sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé: "Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 1er avril 2025" joint au sommaire décisionnel et édicter les ordonnances applicables.**

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'autoriser l'occupation du domaine public, sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé: "Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 1er avril 2025" joint au sommaire décisionnel et édicter les ordonnances applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.08 1259350005

---

#### **Dépôt de documents – Février 2025**

- Rapport mensuel revenus locaux;
- Rapport budgétaire sommaire ;
- Liste des virements budgétaires - PDI;
- Liste des virements budgétaires – Budget de fonctionnement;
- Conciliation – surplus du golf;
  
- Liste des permis émis – occupation;
- Liste des permis émis – construction;
- Liste des permis émis – lotissement.

60.01

---

#### **CA25 28 055**

##### **Levée de la séance**

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

De lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 1<sup>er</sup> avril 2025 à, 20 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

---

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Doug HURLEY  
Maire d'arrondissement

---

Edwige NOZA  
Secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le mardi 6 mai 2025.